

Image not found or type unknown



SCI familiale revenus fonciers

Par **lisettout**, le **03/02/2013** à **15:28**

Bonjour,

Mon conjoint et moi mêmes sommes propriétaires d'une SCI. Ma question : puisque je déclare les revenus immobiliers sur la 2072, puis-je utiliser l'argent des loyers encaissés par la SCI pour mon propre compte ? Dois-je faire des virements du compte SCI vers mon compte perso et comment comptabiliser ces virements.

Merci.